



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 1^{er} juillet 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Annulation des élections municipales de Saint Astier

Par une décision du 25 juin 2021, le Conseil d'Etat a confirmé l'annulation des élections municipales de 2020 de la commune de Saint Astier.

Monsieur le préfet a reçu ce matin Mme Marty à sa demande, pour lui préciser les conséquences de cette annulation sur le mandat des conseillers municipaux concernés, sur les mandats liés, ainsi que sur le fonctionnement courant de la commune.

Monsieur le préfet a désigné ce jour une délégation spéciale composée de 3 personnes, chargée de gérer les affaires courantes et urgentes de la commune de la commune jusqu'aux prochaines élections municipales.

Enfin, Monsieur le préfet a arrêté la date de ces nouvelles élections aux 5 et 12 septembre 2021.

La convocation des électeurs sera effectuée courant juillet.

